

PROPOSITION D'ÉVOLUTION DES BAREMES DE SOUTIEN EMBALLAGES MENAGERS ET PAPIERS GRAPHIQUES

AOÛT 2023

Direction de la Supervision des filières REP

Dans la suite de l'évaluation des enveloppes de soutien 2024 dans le cadre d'un service optimisé de collecte et de tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques en métropole¹, il est proposé une évolution du tarif de soutien unitaire à la collecte sélective et au tri (Tus) pour les différents matériaux correspondant aux emballages légers, pour les emballages verre et pour les papiers graphiques.

1. Emballages légers

La proposition d'évolution du barème de soutiens unitaires emballages légers repose sur :

- Le calcul d'un coefficient d'actualisation correspondant à l'évolution des coûts nets de référence de la collecte sélective des emballages légers entre 2023 et 2024.
- L'application du coefficient d'actualisation de manière identique sur les différents soutiens par matériaux.

Le coefficient d'actualisation des soutiens unitaire est calculé de la façon suivante :

- Calcul du coût net de référence de la collecte sélective des emballages légers en 2023 et 2024 : coût complet de référence et déduction des prix de reprise de référence.
- Le coefficient d'actualisation des soutiens unitaires est alors calculé en réalisant le rapport du coût net 2024 sur le coût net 2023.
- L'impact de l'évolution du mixte matériaux au sein des emballages légers est pris en compte pour ajuster le coefficient d'actualisation. Cet impact est calculé à partir des Tus 2023 appliqués respectivement aux tonnages 2023 et 2024. L'écart du Tus moyen traduit l'impact de l'évolution du mixte matériaux, toutes choses égales par ailleurs.

Le coefficient d'actualisation des soutiens unitaires emballages légers ainsi calculé s'élève à + 7 %.

¹ Note provisoire de calcul pour l'évaluation en 2024 des coûts unitaires et des enveloppes de soutien dans le cadre d'un service optimisé de collecte et de tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques en métropole. ADEME. Juillet 2023.

Calcul du barème de soutiens unitaires (TUS) 2024 des emballages ménagers légers

Coefficient d'actualisation des coûts nets de référence pour la CS des emballages légers

Coûts de référence 2023				Coûts de référence 2024			
	Tonnages recyclés métropole SPGD, hors mâchefers 2023 (kt)	Prix de reprise (€/t)	Prix de reprise (M€)		Tonnages recyclés métropole SPGD, hors mâchefers 2024 (kt)	Prix de reprise (€/t)	Prix de reprise (M€)
Acier CS	92 kt	108 €/t	10 M€	Acier CS	96 kt	157 €/t	15 M€
Aluminium CS	25 kt	451 €/t	11 M€	Aluminium CS	33 kt	576 €/t	19 M€
PCC	39 kt	9 €/t	0 M€	PCC	44 kt	10 €/t	0 M€
PCNC	948 kt	65 €/t	62 M€	PCNC	1062 kt	91 €/t	97 M€
Mix PET clair	149 kt	252 €/t	38 M€	Mix PET clair	189 kt	379 €/t	72 M€
Mix PE PP	113 kt	151 €/t	17 M€	Mix PE PP	143 kt	194 €/t	28 M€
Autres emb. plastiques	233 kt	0 €/t	0 M€	Autres emb. plastiques	295 kt	0 €/t	0 M€
Tonnages sutriés	42 kt	0 €/t	0 M€	Tonnages sutriés	49 kt	0 €/t	0 M€
Total emb. légers	1642 kt	84 €/t	138 M€	Total emb. légers	1911 kt	121 €/t	231 M€
Coût complet emb. légers CS		658 €/t		Coût complet emb. légers CS		763 €/t	
Coût net emb. légers		574 €/t		Coût net emb. légers		643 €/t	
Coefficient d'actualisation des coûts nets de référence						12,01%	
Tus moyen emb. légers (T 2023 * Tus 2023)		342 €/t		Tus moyen emb. légers (T 2024 * Tus 2023)			358 €/t
Impact de l'évolution du mixte matériaux au sein des emballages légers						4,71%	
Coefficient d'actualisation des coûts nets de référence ajusté de l'impact du mixte matériaux						6,97%	

Barème de soutiens unitaires (TUS) en 2024 pour les emballages légers

Barème 2023 en € / t	Barème 2024 en € / t
Acier CS	68 €/t
Aluminium CS	439 €/t
PCC	329 €/t
PCNC	165 €/t
Plastiques	725 €/t
PCM	100 €/t
Acier CS	73 €/t
Aluminium CS	470 €/t
PCC	352 €/t
PCNC	17 €/t
Plastiques	776 €/t
PCM	107 €/t

2. Emballages verre

La proposition d'évolution du barème de soutiens unitaires emballages verre repose sur :

- Le calcul d'un coefficient d'actualisation correspondant à l'évolution des coûts nets de référence de la collecte sélective des emballages verre entre l'agrément 2018-2022 – les soutiens verre n'ayant pas été actualisés en 2023 - et 2024.

Le coefficient d'actualisation des soutiens unitaire est calculé de la façon suivante :

- Calcul du coût net de référence de la collecte sélective des emballages verre pour l'agrément 2018-2022 : coût complet de référence et déduction des prix de reprise de référence.
- A partir de l'évaluation des coûts de référence 2024, calcul du coût net de référence de la collecte sélective des emballages verre en 2024 : coût complet de référence et déduction des prix de reprise de référence.
- Le coefficient d'actualisation des soutiens unitaires est alors calculé en réalisant le rapport du coût net 2024 sur le coût net 2023.

Le coefficient d'actualisation des soutiens unitaires emballages verre ainsi calculé s'élève à + 19 %.

Calcul du barème de soutiens unitaires (TUS) 2024 des emballages verre

Coefficient d'actualisation des coûts nets de référence pour la CS des emballages verre			
Coûts de référence agrément 2018-2022		Coûts de référence 2024	
	Prix de reprise (€/t)		Prix de reprise (€/t)
Verre	22 €/t	Verre	19 €/t
Coût complet emb. verre	73 €/t	Coût complet emb. verre	80 €/t
Coût net emb. verre	51 €/t	Coût net emb. verre	61 €/t
Coefficient d'actualisation des coûts nets de référence			18,9%

Barème de soutiens unitaires (TUS) en 2024 pour les emballages verre			
Barème agrément 2018-2022 (identique en 2023) en € / t		Barème 2024 en € / t	
Verre	7 €/t	Verre	8 €/t

3. Papiers graphiques

La proposition d'évolution du barème de soutiens unitaires papiers graphiques repose sur :

- Le calcul d'un coefficient d'actualisation correspondant à l'écart entre les coûts que permettrait de couvrir le barème actuel en 2024 et l'enveloppe de soutien cible 2024 pour les papiers graphiques.
- L'application du coefficient d'actualisation de manière identique sur les différents soutiens par standards.

Le coefficient d'actualisation des soutiens unitaire est calculé de la façon suivante :

- Calcul d'une enveloppe de soutien à la tonne estimée sur la base du barème par standards de l'agrément 2023 appliqué aux tonnages cibles à recycler en 2024.
- Calcul de l'enveloppe de soutiens 2024 affectée aux soutiens unitaires papiers graphiques : enveloppe 2024 papiers graphiques et déduction du soutien de majoration à la performance estimé à 10% des soutiens versés aux collectivités territoriales.
- Le coefficient d'actualisation des soutiens unitaires est alors calculé en réalisant le rapport de l'enveloppe de soutiens 2024 affectée aux soutiens unitaires papiers graphiques sur l'enveloppe des soutiens à la tonne estimée sur la base du barème actuel appliqué aux tonnages cibles à recycler en 2024.

Le coefficient d'actualisation des soutiens unitaires papiers graphiques ainsi calculé s'élève à + 23 %.

Calcul du barème de soutiens unitaires (TUS) 2024 des papiers graphiques

Calcul du coefficient d'actualisation unique pour les papiers graphiques

Enveloppe de soutien à la tonne estimée sur la base du barème 2023

	Tonnages recyclés cibles 2024 (kt)	Barème 2023 (€/t)	Enveloppe de soutien à la tonne estimée sur la base du barème 2023 (M€)
Std bureautique	4 kt	100	0,4 M€
Std à désencrer	462 kt	90	42 M€
Std papier-carton en mélange à trier	148 kt	80	12 M€
Std papier-carton mêlés triés	87 kt	80	7 M€
Soutiens à la tonne	701 kt		61 M€

Enveloppe de soutien à la tonne 2024

Enveloppe papiers graphiques 2024	82,1
Soutien de majoration à la performance 2024 (10% des soutiens aux collectivités)	7,5
Enveloppe 2024 affectée aux soutiens unitaires papiers graphiques	74,6
Coefficient d'actualisation unique	23 %

Calcul du barème de soutiens unitaires en 2024 pour les papiers graphiques

	Barème 2023 (€/t)	Barème 2024 (€/t)
Std bureautique	100	123 €/t
Std à désencrer	90	110 €/t
Std papier-carton en mélange à trier	80	98 €/t
Std papier-carton mêlés triés	80	98 €/t